



Colomiers, le 25 avril 2024

M. Gérard DARMANIN

Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau
75 008 Paris Cedex 08

courriel : secretariat.sg@interieur.gouv.fr
courriel : Drhfs-sj-bmsep@interieur.gouv.fr

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1^{er} mai au 31 mai 2024

Après plus d'une décennie de gel de la valeur du point, et l'inflation que nous subissons, les pertes de « pouvoir d'achat » (ce que notre organisation syndicale qualifie de « reste à vivre ») des agent.es, fonctionnaires et non titulaires, sont conséquentes. L'urgence salariale impose aujourd'hui une revalorisation significative et immédiate de la valeur du point, son indexation sur l'inflation, la reconstruction des grilles indiciaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Pour l'Union des syndicats CGT Intérieur, l'année 2024 ne saurait être une année blanche.

Elle ne saurait pas plus être l'année de la mise en œuvre de la rémunération et de l'avancement au mérite constitutifs de discriminations et d'inégalités ni celle de la casse du statut de la Fonction publique annoncée par le ministre de la Fonction publique notamment au travers de la remise en cause de la sécurité de l'emploi.

À l'évidence, le gouvernement attaque l'ensemble du monde du travail qu'il s'agisse des salarié.es ou des personnes privées d'emploi à travers la réforme de l'assurance chômage.

Les missions et les moyens des agentes et agents du Ministère de l'intérieur sont au premier rang de ces attaques inacceptables.

Alors que de nombreux services sont déjà réduits à l'os, que la qualité du service public et les conditions de travail des agent.es ne cessent de se dégrader, les coupes budgétaires de 10 milliards d'euros en 2024 vont affecter frontalement nos conditions de travail.

Nouveau projet de loi Fonction publique, suppressions budgétaires traduisent une orientation contraire à l'intérêt général et d'autant plus grave dans un contexte marqué par la progression de l'extrême droite.

L'Union des syndicats CGT Intérieur s'insurge contre la répression croissante des libertés publiques et des droits démocratiques, et notamment contre les récentes convocations de porte-parole associatifs, syndicalistes et politiques pour des motifs liés à l'apologie du terrorisme. Nos collègues policiers ne doivent pas être utilisés pour restreindre les opinions dissidentes ou pour réprimer la contestation pacifique.

L'Union des syndicats CGT Intérieur est également très préoccupée par les conditions d'emploi, de travail, de rémunération et d'accompagnement des agent.es pendant la période des JOP. Nous dénonçons le projet de décret étendant aux agent.es publics qui détiennent une carte de sécurité la possibilité de cumuler leur emploi avec des activités de sécurité privée pendant la période olympique. Ce projet met en effet les agent.es publics en concurrence avec leurs collègues du secteur privé et constitue une forme d'encouragement au dumping social dans un secteur caractérisé par la faiblesse des rémunérations. Après avoir tenté de réquisitionner les gendarmes retraité.es, après avoir refusé les congés des agent.es de sécurité en poste, après avoir proposé des formations bradées à tous les étudiant.es volontaires, aux privé.es d'emploi et aux retraité.es de tous secteurs (au moyen d'une carte professionnelle éphémère), le gouvernement tente encore de palier le manque d'agent.es afin d'assurer la sécurité pendant les JOP. Mais la sécurité est un métier et ce qu'il nous faut, ce sont des recrutements massifs dans l'ensemble de nos services, sans oublier les agent.es des SGAMI, qui seront en soutien essentiel pendant cette période mais qui travaillent dans des conditions déplorables et où les agents titulaires sont de moins en moins nombreux.

L'Union des syndicats CGT Intérieur continuera de porter des revendications pour une vraie reconnaissance de l'engagement des agent.es, pour des conditions d'exercice dignes et correctes, des prises en charge adaptées et des moyens mis à disposition pour les agent.es comme les gardes d'enfant et le respect de l'articulation vie professionnelle et vie privée.

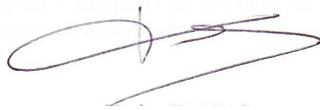
En plus de ces demandes propres à l'organisation des JOP, l'Union des syndicats CGT Intérieur continue d'exiger, et portera ces revendications lors des différentes manifestations organisées le 1^{er} mai, Journée internationale des travailleurs et travailleuses :

- l'augmentation de 30% de la valeur du point d'indice, l'indexation des salaires sur les prix, le rattrapage des pertes de salaires, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la refonte des grilles indiciaires, l'intégration des primes dans le traitement brut, la revalorisation du supplément familial de traitement, l'augmentation de l'indemnité de résidence ;
- le retrait du texte de réforme des retraites ;
- le retrait de la loi asile-immigration ;
- l'arrêt des réformes de destruction des missions de services publics ;
- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- la création massive de postes de fonctionnaires ;
- l'arrêt du recours aux personnels non-titulaires ;
- la titularisation des contractuel-les ;
- l'arrêt de la démétropolisation des services d'administration centrale ;
- la rémunération/récupération de l'intégralité des heures de travail effectuées ;
- la fin des heures écrêtées, véritable système de travail dissimulé ;
- la réduction du temps de travail à 32 h ;
- l'arrêt des attaques de toutes formes sur les RTT qui correspondent à des heures travaillées ;
- l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- l'application immédiate de tout texte créant des droits nouveaux ;
- la suppression de tout texte dégradant les droits des agent.es ;
- l'application de tous les droits pour les personnes en situation de handicap ;
- le respect des droits, de la santé et de la dignité des agent.es par l'ensemble des hiérarchies ;
- l'arrêt des discriminations et de la répression syndicales

Afin de permettre aux salarié.es et agent.es de défendre leur vie, leur emploi, leur salaire, leurs conditions de travail, l'Union des syndicats CGT Intérieur dépose un préavis de grève pour les journées du 1er au 31 mai 2024 ainsi que les nuitées en amont et en aval pour l'ensemble des personnels placés sous votre autorité.

L'Union des syndicats CGT Intérieur reste disponible pour vous rencontrer et négocier sur les revendications afin de permettre la levée de préavis.

Pour l'Union des syndicats CGT Intérieur



Karine TARTAS

secrétaire générale adjointe

Copie à :-

- Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT ;
- Christophe DELECOURT et Céline VERZELETTI, co-secrétaires généraux de l'UFSE-CGT ;
- Didier MARTIN, secrétaire général du ministère de l'intérieur ;
- Frédéric VEAUX, directeur général de la police nationale.